Atelier de vidéographie

RÉF | 3398

OBJECTIF ET CONTENU

Programme

Par le biais de projets personnels, le participant abordera les questions théoriques (analyse du langage et écriture cinématographique) et techniques (prises de vue, prises de son, montage...).

Il s'agit d'apprendre à maîtriser l'ensemble de la chaîne de production audiovisuelle, de la conception à la post-production, de manière à ce que le participant puisse acquérir une certaine autonomie dans la réalisation de ses projets futurs. Tous les genres sont admis, fiction documentaire,expérimental, art-vidéo...

Pour être admis dans l'année supérieure, chaque participant doit présenter au moins un film de court-métrage en fin d'année.

Certification(s) visée(s)

Certificat ou diplôme d'enseignement secondaire artistique à horaire réduit (plusieurs types d'attestation sont délivrés)

Type de formation

Enseignement secondaire artistique à horaire réduit

ORGANISATION

Durée

de 3 à 7 années

Horaire

mercredi samedi

Début

Septembre/octobre

Coût

221 € à partir de 18 ans - Coût réduit : selon conditions -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis

Pour les adultes : bases artistiques ou une année préparatoire d'ateliers pluridisciplinaires.

administratifs

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Inscriptions à l'école du 28 août au 26 septembre.
- Horaire du secrétariat:
- LUNDI : de 14h00 à 19h
- MARDI : de 10h à 13h00 et de 14h00 à 19h
- MERCREDI : de 10h à 13h00 et de 14h00 à 19h
- JEUDI : de 10h à 13h00 et de 14h00 à 19h
- SAMEDI : de 9h30 à 12h30

Organisme

Académie de dessin et des arts visuels de Molenbeek
Rue Mommaerts 2a
1080 Molenbeek
Tél: 02/ 411 79 92 - 02/414 82 43
http://www.academiedesartsvisuels.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation